

## DOMAINE D'O : REACTION A L'ANNONCE DE L'ANNULATION DE LA SAISON

Alors que lesancements de la saison 24/25 se déroulent dans nombre d'établissements de spectacle vivant, il en est un pour lequel le rideau restera baissé : le Domaine d'O, à Montpellier. Par un e-mail datant du 23 septembre, intitulé « annulation de saison », les salarié·es embauché·es régulièrement en CDD d'usage ont été informé·es, par la direction du lieu, que celle-ci a dû faire le choix d'annuler sa programmation artistique jusqu'en décembre 2024. Il est invoqué un « contexte budgétaire tendu » pour justifier une telle décision, qui plonge les équipes dans une grande inquiétude, mais aussi une colère. Le Synptac-CGT leur adresse au passage tout son soutien.

Inquiétude, car à l'heure actuelle, il n'y a aucune garantie que la situation financière s'améliore d'ici le mois de janvier 2025, de telle sorte que la programmation pourrait reprendre. Colère, car il est inadmissible que les salarié·es les plus précaires du lieu, à savoir les intermittent·es, servent de variable d'ajustement budgétaire, et il est inconcevable que la direction ait attendu le mois de septembre pour faire de telles annonces, alors qu'elle ne pouvait qu'être au courant de cette fameuse situation budgétaire tendue, qui n'a pas pu apparaître au cœur de l'été et leur sauter au nez à la rentrée !

Alors qu'au 1er janvier 2025 l'EPIC du Domaine d'O deviendra l'EPCC Cité Européenne du théâtre et des arts associés, le Synptac-CGT demande que les moyens d'une telle ambition soient donnés à l'établissement, à commencer par les moyens humains. Les salarié·es permanent·es doivent obtenir des garanties immédiates que leurs emplois ne seront pas menacés. Les salarié·es intermittent·es doivent recevoir des garanties solides d'embauche pour la reprise de la saison, pour que les équipes puissent travailler sereinement et remplir les missions de service public qui sont celles d'un EPCC.

D'une manière plus large, la situation vécue au Domaine d'O est une nouvelle illustration de l'état dans lequel se trouve le spectacle vivant public. Entre les baisses de subvention et les errements de gestion par certaines directions, de plus en plus de salarié·es se retrouvent dans une situation difficile, avec des salaires qui stagnent et des volumes d'emploi qui diminuent (à commencer par celui des intermittent·es). Des choix politiques forts doivent être pris, à toutes les échelles du pouvoir, pour que le spectacle reste vivant !

*Paris, le 26 septembre 2024*

Contact presse :  
[synptac@synptac-cgt.com](mailto:synptac@synptac-cgt.com) / 01 42 08 79 03